



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



2022
Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

Plan d'études national pour l'enseignement à l'école professionnelle – Employée / Employé de commerce CFC

Focus CFC avec maturité professionnelle en cours d'apprentissage

3^e année d'apprentissage

Organe responsable : Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC)

Le plan d'études national a été discuté et approuvé par l'organe national de coordination (ONC). Il est donc valable pour toutes les écoles professionnelles en vue de la mise en œuvre de la nouvelle formation professionnelle initiale. Les éventuels remaniements du document sont initiés par l'organe responsable en fonction des besoins et relèvent de la responsabilité des partenaires de la formation professionnelle.

Version 1.0, 14 octobre 2023

Mise à jour du 08.02.2023

Accompagnement :

- Ectaveo AG
- Raphael Bernauer
- Andreas Bischoff
- Patrick Bornet
- Patrick Brändle
- Markus Gsteiger
- Aline Kellenberger
- Flavio Maggi
- André Mangold
- Marika Musitelli
- Oliver Richner
- Jan Widmaier

Table des matières

1	Vue d'ensemble	4
1.1	Classification	4
1.2	Principes	4
1.3	Tableau des périodes d'enseignement pour les trois années d'apprentissage	6
2	Première langue nationale	7
2.1	Vue d'ensemble des contenus de la branche fondamentale de la MP	7
2.2	Nombre de périodes d'enseignement	7
2.3	Compétences spécifiques du PEC MP	8
2.4	Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1	9
3	Deuxième langue nationale	10
3.1	Vue d'ensemble des contenus de la branche fondamentale de la MP	10
3.2	Nombre de périodes d'enseignement	11
3.3	Compétences spécifiques du PEC MP	11
3.4	Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1	13
4	Troisième langue / anglais	14
4.1	Nombre de périodes d'enseignement	14
5	Finances et comptabilité	15
5.1	Vue d'ensemble des contenus de la branche spécifique de la MP	15
5.2	Nombre de périodes d'enseignement	15
5.3	Compétences spécifiques du PEC MP	16
5.4	Remarque didactique	17
5.5	Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1	18
6	Économie et droit	19
6.1	Vue d'ensemble des contenus de la branche spécifique de la MP	19
6.2	Nombre de périodes d'enseignement	20
6.3	Compétences spécifiques du PEC MP	20
6.4	Remarque didactique	21
6.5	Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1	22
7	Mathématiques	23



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



7.1	Nombre de périodes d'enseignement	23
7.2	Remarque didactique	23
8	Histoire et institutions politiques	24
8.1	Nombre de périodes d'enseignement	24
8.2	Remarque didactique	24
9	Technique et environnement	25
9.1	Nombre de périodes d'enseignement	25
9.2	Remarque didactique	25
10	TIP	26

1 Vue d'ensemble

1.1 Classification

Le « plan d'études national pour l'enseignement à l'école professionnelle – Employée / Employé de commerce CFC / Focus CFC avec maturité professionnelle en cours d'apprentissage » est un instrument servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité au sens de l'annexe 1 du plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI du 16 août 2021 sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 16 août 2021. Il comprend un plan d'études spécifique pour chacune des trois années d'apprentissage et quatre documents de planification spécifiques aux branches.

Le « plan d'études pour l'enseignement à l'école professionnelle – Employée / Employé de commerce CFC / Focus CFC avec maturité professionnelle en cours d'apprentissage » tient compte des prescriptions en vigueur selon l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) et le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP).

1.2 Principes

Le « plan d'études pour l'enseignement à l'école professionnelle – Employée / Employé de commerce CFC / Focus CFC avec maturité professionnelle en cours d'apprentissage » prend en compte les principes ci-après, qu'il convient de respecter lors de la mise en œuvre :

- L'acquisition des connaissances fondamentales est garantie dans le cadre de l'enseignement menant à la MP.
- Les compétences opérationnelles correspondantes sont intégrées dans les concepts de mise en œuvre sous la forme de remarques didactiques pour les exercices sur la base de situations professionnelles. Ces exercices se déroulent dans le cadre des 400 périodes d'enseignement de la MP, tel que prévu explicitement dans le PEC MP pour l'orientation « Économie et services », type « économie ».
- La répartition dans le temps des compétences opérationnelles sur les lieux de formation assure le passage de la MP vers le CFC.
- Le présent plan d'études national reprend les domaines de formation et les domaines partiels selon le PEC MP ainsi que les compétences spécifiques correspondantes. Le contenu des compétences spécifiques définies pour chaque année de formation est basé sur le calendrier triennal du CFC selon les « plans d'études nationaux pour l'enseignement à l'école professionnelle – Employée / Employé de commerce CFC ». Les compétences spécifiques des domaines partiels de la MP ont été en partie réparties entre les différentes années de formation. Lors de la mise en œuvre, il faut veiller à ce que le nombre total de leçons par domaine de formation soit respecté, conformément au PEC MP.
- Les notes d'expérience dans les domaines de compétences opérationnelles (DCO) A à E font l'objet de dispenses dans le CFC.
- Les examens finaux sont organisés séparément pour le CFC et pour la MP.
- Les examens semestriels et finaux de la MP sont régis par l'OMPr et le PEC MP



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



2022
Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

- Le travail interdisciplinaire (TIB /TIP) doit être effectué conformément aux dispositions de l'OMPr et du PEC MP.
- Une section spécifique à la MP 1 a été ajoutée aux dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification pour les employés et employées de commerce CFC. Elle pose les bases pour les possibilités de dispense par les cantons dans la partie scolaire de la procédure de qualification du CFC dans le DCO A et règle, en complément de l'orfo, d'autres questions de mise en œuvre lors du passage de l'enseignement menant à la MP vers l'enseignement dans le cadre du CFC.
- **La formation initiale en entreprise avec maturité professionnelle en cours d'apprentissage peut aussi être mise en œuvre sous la forme d'une année de base avec contrat d'apprentissage. Dans ce cas, une adaptation du tableau des leçons est possible, aussi longtemps que les dispositions de l'OMPr et du PEC-MP sont respectées.**

1.3 Tableau des périodes d'enseignement pour les trois années d'apprentissage

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Première langue nationale	80	80	80	240
Deuxième langue nationale	80	80	80	240
Troisième langue / anglais	*	*	*	240
Mathématiques	*	*	*	240
Finances et comptabilité	80	100	120	300
Économie et droit	80	120	100	300
Histoire et institutions politiques	*	*	*	120
Technique et environnement	*	*	*	120
« Utilisation des technologies numériques du monde du travail »	100	80	0	180
TIP	0	0	40	40
Éducation physique				200
Total	*	*	*	2 220

* Aucune directive par année d'apprentissage dans les concepts de mise en œuvre. La répartition des périodes d'enseignement est flexible et est définie à la discrétion du canton / de l'école.

Le nombre de périodes d'enseignement par jour est de 9. Les périodes supplémentaires sont à couvrir p. ex. dans le cadre de jours d'école supplémentaires, de journées de projet, etc.

2 Première langue nationale

2.1 Vue d'ensemble des contenus de la branche fondamentale de la MP

Objectifs généraux

L'enseignement dans la première langue nationale vise une maîtrise de la langue supérieure à la moyenne par les personnes en formation, afin que ces dernières puissent s'épanouir sur le plan professionnel, non professionnel et scientifique. Le recours réfléchi et ciblé à la langue d'une part, ainsi que l'analyse approfondie de ses règles, de ses possibilités, de son impact, de sa forme dans les médias et de son expression artistique d'autre part, encouragent le sens des responsabilités, l'approche critique ainsi que l'action autonome et soutiennent de manière générale l'épanouissement personnel.

Ces objectifs supérieurs sont mis en œuvre dans les domaines de formation « communication orale », « communication écrite » et « littérature et médias ». Les contenus des domaines de formation sont reproduits dans l'enseignement et génèrent un contexte dans lequel notre société se reflète.

Les capacités notamment encouragées sont celles consistant à s'exprimer de manière correcte et appropriée, à comprendre les autres (compétence de communication), à s'ouvrir au monde grâce aux outils linguistiques, à développer et à systématiser une réflexion basée sur la langue (compétence de réflexion basée sur la langue), ainsi qu'à développer continuellement une identité linguistique et culturelle (compétence culturelle).

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : penser de manière critique et différenciée ; formuler ses propres opinions de façon précise et structurée ; saisir l'élément clé d'un message ; saisir les motifs dans un contexte plus large ; développer une capacité de jugement ; développer une attitude critique vis-à-vis d'un texte et autres supports médiatiques
- Compétence sociale : formuler son propre point de vue ; écouter les autres ; faire preuve d'empathie ; communiquer de manière respectueuse ; collaborer en vue d'obtenir des résultats
- Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer l'aptitude à se pencher sur des problèmes scientifiques ; utiliser des documents écrits en tant que sources scientifiques dans le cadre de recherches ; gérer correctement les sources et les références bibliographiques ; utiliser les bibliothèques en tant que sources de recherches ; planifier et exécuter des travaux individuels et des travaux de groupe
- Capacité à s'intéresser : développer un intérêt pour les questions contemporaines, l'art et la culture ; faire preuve d'ouverture d'esprit dans le domaine de la culture
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser des moyens auxiliaires électroniques lors de la recherche, de la documentation et de la présentation de contenus spécialisés

2.2 Nombre de périodes d'enseignement

80 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche fondamentale « Première langue nationale » en troisième année d'apprentissage.

2.3 Compétences spécifiques du PEC MP

Toutes les compétences spécifiques

1. Communication orale

1.1. Compréhension et expression orale

PL 1.1.3: formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire

PL 1.1.4: décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui

PL 1.1.5: s'exprimer librement dans des situations appropriées

PL 1.1.6: utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale

1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées

PL 1.2.3/PL 2.2.4: réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique / réunir des informations relatives à une thématique donnée et les exploiter, utiliser les sources correctement du point de vue scientifique

2. Communication écrite

2.2. Analyse et production de textes

PL 2.2.1 : comprendre différents types de textes et décrire leur impact (p. ex. textes journalistiques, textes scientifiques de vulgarisation, essais)

PL 2.2.2 : comprendre, résumer et commenter des textes spécialisés complexes (p. ex. informations sur le contexte, textes de fond dans les domaines de l'histoire et des sciences sociales)

PL 2.2.3 : rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs)

PL 2.2.4 : réunir des informations relatives à une thématique donnée et les exploiter, utiliser les sources correctement du point de vue scientifique

3. Littérature et médias

3.1. Compréhension d'œuvres littéraires

lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres de la liste suivante :

2 à 3 œuvres écrites avant le XX^e siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Victor Hugo, Le dernier jour d'un condamné ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal)

3 à 6 œuvres écrites à partir du XX^e (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés)

PL 3.1.2 : déterminer et communiquer leurs propres impressions, réactions et observations concernant les œuvres qu'ils ont lues

PL 3.1.3 : étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel

PL 3.1.4 : appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société

3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation

PL 3.2.1 : comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration ; approche personnelle, psychologique, historique ou sociétale)



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



2022
Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

PL 3.2.2 : utiliser la terminologie littéraire (p. ex. poésie épique, dramatique ou lyrique, thème, motivation, métaphore, monologue intérieur, dialogue, vers et rime, acte et scène, perspective du narrateur, niveau de langue, ironie)

3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature

PL 3.3.1 : comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, social et politique, dans le cadre d'exemples pris dans la liste suivante :

Mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman

2.4 Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1

Principe

Tous les examens organisés pendant le semestre comprennent les compétences spécifiques du PEC MP et donnent lieu à la note semestrielle de la MP.

3 Deuxième langue nationale

3.1 Vue d'ensemble des contenus de la branche fondamentale de la MP

Objectifs généraux

Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la cohésion nationale.

Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation.

L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique.

Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. Dans le type « économie » du domaine d'études HES « Economie et services » apparenté à la profession CFC, l'appréhension des formes d'expression littéraires et autres formes d'expression artistiques occupe une part importante par rapport au nombre élevé de périodes d'enseignement.

L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1 (domaines de formation et compétences spécifiques, groupe 1) ou B2 (domaines de formation et compétences spécifiques, groupe 2).

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage
- Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits
- Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire

-
- Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés
 - Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative
 - Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web
-

3.2 Nombre de périodes d'enseignement

80 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche fondamentale « Deuxième langue nationale » en troisième année d'apprentissage.

3.3 Compétences spécifiques du PEC MP

Toutes les compétences spécifiques

1. Réception

1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale

DL 1.1.1 : identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)

DL 1.1.2 : comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard

1.2. Compréhension écrite

DL 1.2.1 : explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée

2. Production et interaction orales

2.1. Production orale

DL 2.1.1 : veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques

DL 2.1.2 : se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases

DL 2.1.3 : présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions

2.2. Interaction orale

DL 2.2.4 : conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations

2.3. Traduction/médiation (terminologie selon le CECR) : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible

DL 2.3.1 reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible.

3. Production et interaction écrites

3.3. Traduction/médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible

DL 3.3.1 : noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue

4. Réflexion linguistique et stratégies

4.1. Auto-évaluation

DL 4.1.2 : formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage

DL 4.1.3 : réfléchir à l'apprentissage de différentes langues

4.2. Stratégies de réception

DL 4.2.1 : appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte)

4.3. Stratégies de production

DL 4.3.1 : utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression

DL 4.3.2 : planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)

6. Culture et compréhension culturelle

6.5. Science, environnement et culture

DL 6.5.1 : identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles

6.6. Littérature et autres arts

DL 6.6.1 : comprendre, classer et discuter des textes littéraires (nouvelles, poèmes, pièces de théâtre, extraits d'œuvres plus longues), des bandes dessinées et des chansons de divers degrés de complexité (version simplifiée ou version originale), issus de préférence de la littérature contemporaine

DL 6.6.2 : décrire environ 3 ou 4 œuvres littéraires complètes sous l'angle de leur contenu et les replacer dans leur contexte sociétal, historique et culturel

DL 6.6.3 : décrire, classer et discuter des œuvres représentatives des arts, de la cinématographie et des autres arts

DL 6.6.4 : présenter leurs propres observations concernant des œuvres et des phénomènes culturels et développer des interprétations possibles

6.7 Documentations expériences interculturelles

DL 6.7.1 : documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



2022
Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

3.4 Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1

Principe

Tous les examens organisés pendant le semestre comprennent les compétences spécifiques du PEC MP et donnent lieu à la note semestrielle de la MP.



4 Troisième langue / anglais

4.1 Nombre de périodes d'enseignement

240 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche fondamentale « Troisième langue / anglais » pour les trois années d'apprentissage.



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

5 Finances et comptabilité

5.1 Vue d'ensemble des contenus de la branche spécifique de la MP

Objectifs généraux

Les personnes en formation appréhendent les finances et la comptabilité, ainsi que les données qui en découlent, en tant qu'éléments et outils essentiels aux décisions relevant de la politique d'entreprise.

La fonction d'information à des fins internes et externes est primordiale, d'où l'attention toute particulière accordée au rôle de la comptabilité dans la détermination du résultat de l'entreprise. De ce point de vue, la comptabilité analytique constitue aussi, de par son importance pour la gestion de l'entreprise, un axe central de la formation.

Les personnes en formation sont notamment capables de tenir une comptabilité générale et d'en exploiter les données conformément aux dispositions légales et aux usages en pratique dans les entreprises, de comprendre les tenants et les aboutissants essentiels du compte d'exploitation, d'effectuer les calculs requis dans le domaine commercial et de procéder à des analyses financières. De cette manière, elles comprennent mieux l'importance du domaine des finances et de la comptabilité au sein d'une entreprise, les structures et les processus de l'entreprise ainsi que les exigences fixées à l'entreprise par différents groupes d'intérêts.

Par ailleurs, l'enseignement met en évidence les liens interdisciplinaires avec l'économie politique, l'économie d'entreprise, le droit économique et les méthodes quantitatives.

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : Evaluer les prestations financières et les intérêts des acteurs sous l'angle de l'utilisation respectueuse des ressources limitées et du respect de normes éthiques reconnues ; positionner les entreprises à l'aide de paramètres financiers et d'exploitation
- Comportement en situation d'apprentissage et de travail : Faire preuve de soin, de persévérance et de concentration lorsqu'on travaille avec des chiffres et renforcer ses compétences personnelles
- Capacité à s'intéresser : Suivre ce qui se passe sur le plan économique et prêter attention aux informations dans les domaines de la finance et de la comptabilité au travers des médias
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (Compétences TIC) : Saisir et traiter des données à l'aide de tableurs et d'outils graphiques, et utiliser des logiciels de finances et de comptabilité, en particulier pour des applications comptables

5.2 Nombre de périodes d'enseignement

120 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche spécifique « Finances et comptabilité » en troisième année d'apprentissage.

5.3 Compétences spécifiques du PEC MP

Toutes les compétences spécifiques

5. Travaux de clôture et opérations particulières

5.7. Comptes des groupes et règles internationales de présentation des comptes

FC 5.7.1 : Avoir une vue d'ensemble des dispositions nationales et internationales réglementant les groupes et les entreprises cotées en bourse (SWISS GAAP RPC, TFRS, US-GAAP)

6. Titres, biens immobiliers et autres immobilisations corporelles

6.1. Comptes liés aux titres, biens immobiliers et autres immobilisations corporelles

FC 6.1.1 : comptabiliser les achats et ventes de titres, les remboursements d'obligations, les plus ou moins-values, les produits des titres, dividendes et intérêts (y compris l'impôt anticipé), les frais bancaires et les pertes de change dans les comptes appropriés

FC 6.1.2 : calculer et utiliser correctement la valeur nominale, la valeur cotée, les intérêts courus, la valeur de clôture les frais et dresser des bordereaux d'achat et de vente

FC 6.1.3 : comptabiliser les achats et ventes d'immeubles, l'emprunt hypothécaire, les intérêts hypothécaires, les amortissements, l'entretien, les investissements (plus-value) en vue d'augmenter la valeur du bienfonds, les loyers ainsi que la valeur locative et la location à des tiers, dans les comptes appropriés

FC 6.1.4 : comptabiliser les achats et les ventes d'autres actifs immobilisés (y compris reprise d'actifs et bénéfice ou perte à la revente/reprise) dans les comptes appropriés

6.2. Rendements de titres et de biens immobiliers

FC 6.2.1 : calculer et interpréter les taux de rendement des actions et des obligations à l'aide de la formule générale du taux de rendement

FC 6.2.2 : calculer et interpréter les rendements bruts et nets des biens immobiliers

7. Tableau de flux de trésorerie

7.1. Tableau de flux de trésorerie

FC 7.1.1 : estimer l'importance du tableau de flux de trésorerie comme troisième instrument après le bilan et le compte de résultat

FC 7.1.2 : établir un tableau de flux de trésorerie complet sous forme de rapport sur la base du bilan d'ouverture et du bilan de clôture, du compte de résultat et d'informations financières complémentaires

FC 7.1.3 : déterminer le cash-flow du secteur exploitation (y compris cash drain = cash-flow négatif) selon les méthodes directe et indirecte

FC 7.1.4 : calculer le free cash-flow et l'interpréter

FC 7.1.5 : exploiter et interpréter un tableau de flux de trésorerie

8. Analyse du bilan et du résultat

8.1. Analyse du bilan et du résultat

FC 8.1.1 : apurer les comptes annuels

FC 8.1.2 : calculer et évaluer des ratios liés au financement, à la structure du bilan, aux liquidités, à la gestion et à la rentabilité à l'aide de formules données

FC 8.1.3 : proposer des mesures simples et appropriées d'amélioration si l'évaluation à l'aide des ratios s'avère peu satisfaisante

9. Comptabilité analytique

9.1. Comptes de résultat à plusieurs degrés

FC 9.1.1 : établir et interpréter des comptes de résultat à plusieurs degrés avec résultat d'exploitation et d'entreprise, ainsi que de l'EBIT et de l'EBITDA (y compris revenus de prestations propres et variations du stock de produits finis et semifinis)

9.2. Compte d'exploitation avec situation des charges par nature, centres de coûts et coûts d'unité d'œuvre

FC 9.2.1 : analyser les charges par nature issues de la comptabilité générale, en tenant compte de la différenciation entre les charges directes et les charges indirectes, les charges non incorporables et les charges suppléatives

FC 9.2.2 : établir une comptabilité analytique par centres de coûts en répartissant les charges indirectes de la comptabilité analytique dans les centres de coûts selon des clés de répartition (y compris répartition secondaire des sections auxiliaires)

FC 9.2.3 : établir une comptabilité analytique par produit en incorporant les charges directement imputables et en utilisant les coûts d'unité d'œuvre pour imputer les charges indirectes

FC 9.2.4 : déterminer dans le cadre de la comptabilité analytique d'exploitation les coûts d'unité d'œuvre, le coût d'approvisionnement, le coût de production, le coût de distribution, le prix de revient, le produit net et le résultat par produit

FC 9.2.5 : déterminer la différence entre résultat de la comptabilité analytique d'exploitation et résultat de la comptabilité générale

9.3. Calcul du prix de revient complet et du prix de revient unitaire dans une entreprise de production

FC 9.3.1 : calculer le prix de revient complet sur la base de la feuille de répartition

FC 9.3.2 : calculer à partir du coût d'approvisionnement jusqu'au produit net des ventes et inversement

FC 9.3.3 : appliquer le schéma de calcul du coût de revient par produit d'une entreprise de production, TVA comprise, aux différents produits ou mandats

9.4. Degré de couverture et rentabilité

FC 9.4.1 : distinguer la méthode de calcul des coûts complets et la méthode de calcul des coûts partiels

FC 9.4.2 : calculer et représenter graphiquement des seuils de rentabilité

5.4 Remarque didactique

L'enseignement menant à la MP se déroule ponctuellement en présentant un lien étroit avec le travail pratique quotidien des personnes en formation. Les compétences spécifiques du PEC MP sont identiques aux activités professionnelles.

Activités professionnelles

Appliquer de manière juridiquement conforme les bases de la comptabilité financière et de l'entreprise (compte de résultats, bilan, recettes et dépenses, comptabilité créditeurs et débiteurs, investissements, liquidités, comptabilité de la marge sur coût variable, fiche comptable de l'entreprise)

Enregistrer des transactions commerciales de manière juridiquement conforme

Préparer les comptes annuels conformément au droit en vigueur



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



2022
Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

Déterminer et interpréter les écarts entre le budget et les chiffres effectifs

Utiliser Excel

5.5 Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1

Principe

Tous les examens organisés pendant le semestre comprennent les compétences spécifiques du PEC MP et donnent lieu à la note semestrielle de la MP.

6 Économie et droit

6.1 Vue d'ensemble des contenus de la branche spécifique de la MP

Objectifs généraux

Etudier l'économie et le droit dans le domaine spécifique permet aux personnes en formation de trouver leurs repères face aux changements qui interviennent dans le contexte économique et le cadre légal existants, que ce soit dans leurs rôles de collaborateurs d'une entreprise et d'une organisation, de membres d'une famille, de consommateurs ou de citoyens et de contribuer ainsi à l'évolution durable de la société. Cet objectif est atteint si les personnes en formation parviennent à se forger leur propre opinion de manière objective et fondée sur des problèmes concrets concernant l'économie d'entreprise, l'économie politique et le droit (citoyens responsables sur les plans économique et juridique), à présenter leurs propres solutions et à apprécier celles proposées par des experts. Pour y parvenir, il importe que les personnes en formation comprennent les structures et les processus essentiels de l'économie d'entreprise, de l'économie politique et du droit et connaissent les bases sur lesquelles se prennent des décisions. Elles acquièrent à cet effet des bases en économie et en droit qu'elles peuvent appliquer à des cas concrets.

En économie d'entreprise, les personnes en formation étudient les aspects de la gestion des entreprises à but lucratif et non lucratif. Les entreprises produisent des biens ou offrent des services qui répondent à des besoins et reçoivent en retour une contre-prestation. Ces échanges répondent à la loi de l'offre et de la demande. Les personnes en formation acquièrent des connaissances sur les principaux processus d'une entreprise, ses structures et son environnement, et comprennent les processus de décision, le libre choix, les contraintes et les conflits d'intérêts dans le cadre de la gestion.

En économie politique, les personnes en formation étudient les aspects micro et macro économiques et notamment l'utilisation des ressources limitées en vue de satisfaire les besoins humains. La disponibilité des entreprises à satisfaire ces besoins contre rétribution et sur la base du partage des tâches est le moteur de l'activité économique. Les personnes en formation acquièrent des savoirs suivants : sur les processus économiques de base (la production, la distribution et la consommation de biens et de services) ; sur les conditions cadres de la régulation monétaire et non monétaire et leurs incidences ; sur les activités et les institutions qui participent aux processus économiques de base ainsi que sur la politique économique. Elles sont ainsi capables de distinguer les principales relations entre microéconomie et macroéconomie et sont en mesure d'en identifier et d'en évaluer les enjeux en tenant compte des évolutions de la société et des développements technologiques et écologiques.

En droit, les personnes en formation acquièrent un savoir de base du système juridique et des normes qui déterminent le cadre de l'ordre social. Elles acquièrent ainsi une compréhension des problèmes et du langage juridiques (connaissances juridiques de base, techniques de travail juridiques et résolution de cas pratiques) et sont capables de prendre des décisions lors de litiges avec l'Etat ou d'autres sujets de droit. Les personnes en formation ont conscience que le droit évolue, qu'il structure et organise les relations entre les membres de la société, qu'il contribue à résoudre les conflits et qu'une société ne peut fonctionner sans loi.

Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- Capacité de réflexion : analyser l'actualité en ce qui concerne la gestion responsable des ressources limitées et le respect de normes éthiques reconnues ; évaluer les corrélations qui existent entre des données économiques, sociales et juridiques ainsi que leurs changements
- Pensée orientée vers le développement durable : réfléchir aux questions posées par le développement durable et esquisser des projets d'avenir communs intégrant leur propre personne, leurs semblables et l'environnement
- Capacité à s'intéresser : suivre les événements économiques et politiques

- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : analyser les problématiques économiques et juridiques, individuellement ou en groupe, à l'aide des médias ; développer diverses solutions, les évaluer et opter pour la meilleure

6.2 Nombre de périodes d'enseignement

100 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche spécifique « Économie et droit » en troisième année d'apprentissage.

6.3 Compétences spécifiques du PEC MP

Toutes les compétences spécifiques

1. Aspects d'entreprise

1.1. Modèle d'entreprise

ED 1.1.3 : déterminer les mesures à prendre dans l'élaboration d'un business plan (concept et stratégie d'entreprise) et envisager leurs incidences sociales, financières et en termes de prestations

1.3. Domaine des finances

ED 1.3.1 : distinguer les différentes formes de financement : financement externe en provenance du marché des capitaux ou par participation des propriétaires, financement interne par autofinancement (cash flow)

ED 1.3.2 : comparer ces formes de financement et proposer des solutions s'appliquant à des situations précises

1.5. Domaines particuliers d'économie d'entreprise : banques et assurances

ED 1.5.1 : décrire dans les grandes lignes le fonctionnement des banques et leurs activités principales, expliquer la structure d'un bilan bancaire et estimer l'importance du capital propre par rapport au risque

ED 1.5.2 : décrire dans les grandes lignes le fonctionnement de la bourse et expliquer les valeurs et les titres qui se négocient en bourse, que ce soit en termes de financement ou de placement

2. Aspects d'économie politique

2.1. Marchés et activités économiques durables

ED 2.1.1 : sur la base des besoins, de la limitation des ressources, de la loi de l'offre et de la demande, déterminer comment les sujets économiques effectuent des choix afin de satisfaire leurs besoins en agissant durablement sur les marchés

ED 2.1.3 : décrire les instruments de politique économique destinés à développer une économie durable (p. ex. concernant les émissions de CO2 ou les certificats d'émission de CO2)

ED 2.1.4 : déterminer les conséquences des interventions de politique économique sur les marchés (p. ex. contrôles des prix, impôts) en se référant à la loi de l'offre et de la demande, évaluer les conséquences sur la prospérité, énoncer et défendre une opinion personnelle sur la pertinence des interventions

2.3. Monnaie, banques, stabilité des prix et finances publiques

ED 2.3.1 : connaître le système appliqué en Suisse pour mesurer le niveau des prix

ED 2.3.2 : analyser le rapport existant entre la masse monétaire et l'inflation

ED 2.3.3 : expliquer les instruments à disposition de la banque nationale pour gérer la masse monétaire et évaluer leur efficacité

ED 2.3.4 : analyser l'interdépendance entre la stabilité des prix, le chômage et l'évolution de la conjoncture

ED 2.3.5 : montrer les avantages et les inconvénients de l'endettement de l'Etat et comprendre l'importance d'un endettement durablement modéré de l'Etat

2.4. Commerce extérieur

ED 2.4.1 : évaluer la signification de l'interdépendance du commerce extérieur pour une petite économie nationale comme celle de la Suisse

ED 2.4.2 : interpréter la balance des paiements et ses conséquences

ED 2.4.3 : décrire les raisons à l'origine de la création de l'Union monétaire européenne et énoncer une opinion personnelle concernant l'importance de l'intégration économique de la Suisse dans le marché intérieur européen

ED 2.4.4 : expliquer le fonctionnement des différents systèmes monétaires (en particulier les taux de change fixes et flottants) et en connaître les conséquences sur l'économie réelle

ED 2.4.5 : évaluer les aspects économiques, écologiques et énergétiques de la mondialisation

ED 2.4.6 : connaître le principe du libre-échange et ses conséquences sur la prospérité et la répartition des richesses

3. Aspects juridiques

3.4. Les diverses espèces de contrats

ED 3.4.3 : traiter de manière autonome des cas relevant du droit des contrats en s'appuyant sur le code et sur un schéma de résolution approprié

3.5. Droit des sociétés et autres domaines juridiques (LP, droit fiscal, LCC, registre du commerce)

ED 3.5.1 : décrire les bases du droit des sociétés et du registre du commerce et traiter de manière autonome des cas juridiques dans ce domaine à l'aide de la loi

ED 3.5.2 : connaître les grandes lignes de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP)

ED 3.5.3 : présenter l'organisation et la structure du droit fiscal suisse

ED 3.5.4 : traiter des cas concrets relevant de la loi sur le crédit à la consommation (LCC)

6.4 Remarque didactique

L'enseignement menant à la MP se déroule ponctuellement en présentant un lien étroit avec le travail pratique quotidien des personnes en formation. Les compétences spécifiques du PEC MP sont approfondies lors d'exercices sur la base de situations professionnelles. Dans ce contexte, il est important que les activités professionnelles ci-après soient exercées.

Activités professionnelles

Décrire les rapports d'économie générale et les développements globaux dans la société (contexte économique, principes de l'économie de marché, développement conjoncturel, politique économique, monétaire et financière, politique sociale et du marché du travail)

Identifier les aspects et les thèmes de l'éthique, de la morale, de la technologie, de l'écologie, de la durabilité et du droit dans des thématiques économiques actuelles et les intégrer dans les discussions économiques spécialisées

Évaluer les effets de l'évolution de l'économie et de la politique économique sur une entreprise



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



2022
Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

Développer la communication (analyser sa propre communication axée sur le groupe cible et en déduire des mesures d'amélioration, effectuer des recherches sur les développements dans le domaine de la communication)

Utiliser Word et PowerPoint

Les enseignants et enseignantes de la MP peuvent structurer les exercices en fonction de leur planification personnelle. Ils peuvent les planifier sur une base régulière ou les organiser en tant que bloc. Il faut veiller à appliquer les méthodes d'enseignement appropriées. Dans ce contexte, les exemples pratiques et les exercices sous la forme de jeux de rôles ou d'analyses vidéo sont particulièrement indiqués.

6.5 Examens dans le cadre de la note semestrielle MP 1

Principe

Tous les examens organisés pendant le semestre comprennent les compétences spécifiques du PEC MP et donnent lieu à la note semestrielle de la MP.



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



7 Mathématiques

7.1 Nombre de périodes d'enseignement

240 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche fondamentale « Mathématiques » pour les trois années d'apprentissage.

7.2 Remarque didactique

Conformément au PEC MP, la capacité des personnes en formation à effectuer des analyses de données est particulièrement encouragée. Étant donné que cette compétence est également acquise dans le cadre de la formation CFC, il est important de l'exercer en détail.



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



8 Histoire et institutions politiques

8.1 Nombre de périodes d'enseignement

120 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche complémentaire « Histoire et institutions politiques » pour les trois années d'apprentissage. 40 périodes d'enseignement peuvent être déplacées entre les branches complémentaires « Histoire et institutions politiques » et « Technique et environnement ».

8.2 Remarque didactique

Conformément au PEC MP, la capacité des personnes en formation à effectuer des recherches est particulièrement encouragée. Étant donné que cette compétence est également acquise dans le cadre de la formation CFC, il est important de l'exercer en détail.



Kaufleute
Employé-e-s de commerce
Impiegati di commercio



Büroassistent/in EBA
Assistent-e de bureau AFP
Assistente d'ufficio CFP

9 Technique et environnement

9.1 Nombre de périodes d'enseignement

120 périodes d'enseignement sont disponibles pour la branche complémentaire « Technique et environnement » pour les trois années d'apprentissage. 40 périodes d'enseignement peuvent être déplacées entre les branches complémentaires « Histoire et institutions politiques » et « Technique et environnement ».

9.2 Remarque didactique

L'enseignement menant à la MP se déroule ponctuellement en présentant un lien étroit avec le travail pratique quotidien des personnes en formation. Les compétences spécifiques du PEC MP sont approfondies lors d'exercices sur la base de situations professionnelles. Dans ce contexte, il est important que les activités professionnelles ci-après soient exercées.

Activités professionnelles

Réduire au maximum l'impact environnemental d'un événement en appliquant les mesures appropriées

Mettre en œuvre les prescriptions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de durabilité dans les processus en entreprise

Conformément au PEC MP, la capacité des personnes en formation à effectuer des analyses des documents, des analyses et des interprétations de données est particulièrement encouragée. Étant donné que cette compétence est également acquise dans le cadre de la formation CFC, il est important de l'exercer en détail.

Les enseignants et enseignantes de la MP peuvent structurer les exercices en fonction de leur planification personnelle. Ils peuvent les planifier sur une base régulière ou les organiser en tant que bloc. Il faut veiller à appliquer les méthodes d'enseignement appropriées. Dans ce contexte, les exemples pratiques et les exercices sous la forme de jeux de rôles ou d'analyses vidéo sont particulièrement indiqués.



10 TIP

40 périodes d'enseignement sont disponibles pour le TIP en troisième année d'apprentissage.